

Le règlement Trotte et Vol 2019

1. BUT DU JEU

La Trotte & Vol 2019 est une marche et vol organisée les 13 et 14 juillet dans les Bauges. Le but du jeu est d'**accumuler le plus de points possible en parcourant le massif à pied ou en vol**, de balise en balise.

Chaque pilote définira son propre parcours en fonction de sa stratégie et de la valeur des balises. **Chaque balise possède un rayon de 400 mètres**, mais **certaines balises ne pourront être validées qu'en étant au sol** (et donc à pied ! ; voir la fiche de course). Durant la course, les pilotes n'auront le droit que de marcher ou de voler en portant l'intégralité de leur matériel de vol pour rallier les balises.

Le **samedi soir**, les pilotes sont fortement incités à **rejoindre la base de loisirs de Lescheraines**, au cœur du massif des Bauges, pour partager leurs aventures du jour autour d'un excellent repas (compris dans les frais d'inscription, même pour les assistants !). Ainsi, rejoindre ce point avant 20h30 à pied ou en vol rapportera 1000 points. Le rejoindre avant 20h30 en voiture (ou par tout autre moyen de locomotion autre que la marche et le parapente) ne rapportera que 500 points ; c'est le seul moment de la course où le pilote pourra utiliser un moyen de transport motorisé sans risquer la disqualification. Chaque pilote est autonome pour gérer son hébergement du samedi soir, par contre il est interdit de bivouaquer à côté de la base de loisirs de Lescheraines. Le camping « Les Îles du Chéran » est situé juste à côté de la base de loisirs, chacun peut réserver un emplacement (<https://www.savoie-camping.com/fr/le-camping/situation-et-acces.html#> ; 04 79 63 80 00).

2. PROGRAMME

Samedi 13 juillet :

- À partir de 8h30 : Accueil des pilotes et petit déjeuner chez Sky Dreams – 171 chemin de la Liu 73000 SONNAZ
- 9h30 : Briefing obligatoire pour tous les pilotes
- 10h30 : Départ de la course depuis l'atterrissage de Brocolis
- 20h30 : Arrêt de la course
- Le soir, barbecue à la base de loisirs, Les Îles du Chéran 73340 LESCHERAINES

Dimanche 14 juillet :

- 7h : Reprise de la course
- 17h : Heure limite de retour au terrain d'atterrissage de Brocolis, au sol ou à la verticale de sa position. Fin de la course.

- 18h : buffet, casse-croûte, podium et remise des lots qui seront tirés au sort parmi les participants.

3. ASSISTANTS

Les **assistants sont fortement conseillés** et bienvenus, mais les pilotes ayant déjà l'habitude de ce genre d'épreuve peuvent choisir de concourir sans assistant.

Pour les pilotes sans assistance, l'organisation pourra prévoir un transport du matériel de camping. Le matériel devra être au préalable déposé lors du briefing de départ le samedi matin. Il sera apporté aux pilotes uniquement à la base de loisir de Lescheraines, le samedi soir.

4. BIPLACE

Le passager Biplace doit être Licencié/Assuré à la FFVL au moyen d'une licence pratiquant.

5. COMITE DE COURSE

Le comité de course sera là pour traiter toute contestation, infraction ou litige. Composé du directeur d'épreuve, d'un autre membre de l'organisation et d'un pilote participant, ce comité est habilité à appliquer une pénalité, voire à disqualifier un pilote.

Que ce soit à cause des conditions météo ou pour toute autre raison importante, le directeur d'épreuve garde la possibilité de reporter le départ de la course, ou de la suspendre, voire de l'arrêter. Dans ce cas, les pilotes et leurs assistants sont prévenus par tous les moyens à disposition de l'organisation : sms, téléphone, annonces radio et contacts sur le terrain.

6. MATERIEL

Aile, parachute de secours et sellette doivent être homologués. Pour encourager l'association du vol de distance et de la marche à pied et non celle de la course à pied avec une aile de speed flying dans un mini sac à dos, **la charge alaire maximale admise est de 4 (hors biplace).**

Exemples :

pour un PTV de 70kgs = surface minimale de l'aile 17.5m²

pour un PTV de 80kgs = surface minimale de l'aile 20m²

pour un PTV de 90kgs = surface minimale de l'aile 22.5m²

La surface prise en compte est celle mentionnée par le constructeur sur le sticker de l'aile.

Le PTV pris en compte est celui en configuration de vol pendant la course. De fait, il se peut que lors d'un de vos atterros vous croisiez un membre de l'organisation avec un pèse personne sous le bras pour vérification. [Oui oui, on est capable, un Zéléphant volant aime bien savoir combien pèsent ses copains de la savane...](#)

Mais pas de prise de tête avec cette charge alaire, retenez simplement que les trop mini ailes ne passent pas, c'est tout...

Pendant la course, possibilité de changer de sellette ou d'aile mais uniquement en cas de détérioration ou de problème pouvant concerner la sécurité du pilote, et seulement après acceptation du directeur d'épreuve. Le matériel de remplacement doit être quasi équivalent en poids et en performance au matériel remplacé, normal, mais vous avez toutefois le droit de prendre plus lourd et moins performant !!!

Pendant les horaires de course, dès que **le pilote** est en déplacement, que ce soit en courant, en marchant, en chantant ou en volant, il **doit avoir en permanence sur lui : son aile + sellette + parachute de secours + casque + téléphone portable + radio + GPS + fiche de course**.

C'est le minimum obligatoire.

C'est vrai, une radio pèse aux alentours des 347 grammes, mais c'est un bel outil de sécurité entre le pilote et son assistant, et aussi un beau moyen de partager, surtout pendant le vol, pour dire, par exemple à son assistant, que l'on est à 3400m et en transition vers le goal !!!

Lors de votre inscription, une fréquence vous est attribuée pour éviter d'avoir 189 pilotes sur le même canal !!

7. REGLES ET DEVOIRS

Le pilote doit respecter les règles de vol à vue qui s'appliquent au parapente conformément à la réglementation française. Gare au gorille mais surtout aux nuages ...

Participer à une marche et vol ne soustrait pas non plus au total respect des autres règles classiques : propriétés privées, zones interdites à la circulation piétonne comme voies ferrées, voies rapides, autoroute, sentiers interdits par arrêtés municipaux, etc...

Les pilotes restent autonomes pour leurs prises de décision, pour la marche mais aussi et surtout pour le vol ; choix des lieux de décollage, des plans de vol et des atterrissages en fonction du terrain, des conditions météo et de l'état de forme du moment.

Pilotes et assistants doivent s'organiser pour que portables et radios soient chargés correctement pour les heures de course.

Pilotes et assistants reçoivent une fiche course sur laquelle sont mentionnés les différentes infos de sécurité, les numéros utiles et les règles du pointage SMS.

Chaque pilote, et notamment ceux qui prétendent au podium, devra être en mesure de **fournir une trace GPS de l'intégralité de son parcours à pied et en vol** (grâce à un câble USB adéquat !).

8. PENDANT LA COURSE

Le pilote active son GPS dès qu'il démarre sa journée de course, ce qui lui permet d'avoir une trace de son évolution sur le parcours.

Cette trace GPS doit être fournie en format ICG UTM WGS84, avec au moins un point par minute de vol, et un point tous les 200 m de marche. Cette trace GPS doit montrer également au minimum un point dans chaque cylindre de balise. Le cas échéant, le pilote est arrêté au point le plus près du cylindre de la balise non validée. Donc attention, que ce soit en volant ou en marchant, faire demi-tour trop tôt en bordure de cylindre pour gagner quelques minutes peut coûter cher au classement final, et bonjour la déprime à la remise des résultats ... et des lots !!!

A l'arrivée au goal, le temps de course du pilote est arrêté à l'instant du premier point marqué dans le cylindre concerné. Chacun devra respecter la réglementation aérienne en vigueur, notamment pour atterrir en sécurité et en respectant ces règles aux atterrissages de Sonnaz (Montagny et Brocolis). Un point sera fait au briefing sur cet aspect.

9. FIN DE COURSE

1er cas : Le parcours pilote se termine lorsque le goal est validé. Celui-ci constitue nécessairement la dernière balise, impossible donc de valider postérieurement une autre balise.

2ème cas : Dimanche 14 juillet à **17h00**. Les balises ne peuvent pas être validées au-delà de cet horaire limite, que le goal soit validé ou non.

10. CLASSEMENT

Le classement est établi :

- **En fonction du nombre de points de chaque pilote, le premier est celui qui aura accumuler le plus de points** (même s'il n'est pas arrivé au goal dans les temps, mais attention, le goal vaut 1000 points ! Et attention, l'organisation ne met pas en place une navette pour récupérer les pilotes égarés : à chacun de s'organiser pour être à l'heure au pot et à la remise des prix !).
- A égalité de points, le pilote ayant validé le goal sera devant un autre qui ne l'a pas validé. Si la validation du goal ne permet pas de distinguer les pilotes, alors les pilotes seront ex-aequo.

Exemple : un pilote ayant validé 3 balises à 100 points, 4 balises à 250 points, 2 balises à 500 points, qui a rejoint Lescheraines en voiture le samedi soir (500 points) mais qui ne boucle pas avant 17h aura 2800 points et il sera malgré tout classé devant un pilote qui n'aurait que 2200 points en ayant validé qu'une balise à 200 points, puis la balise de Lescheraines à pied (1000 points) et enfin le goal à pied ou en vol avant 17h le dimanche (1000 points) mais sans aucune autre balise. Si ce n'est pas clair, toutes vos questions seront bienvenues au moment du briefing ;)...

Remarque 1 : au moins une balise en plus du goal doit être validée

Remarque 2 : il est évident que la balise de Lescheraines du samedi soir vaut beaucoup de points pour inciter les pilotes à être présents. De même pour le goal, un des objectifs est que le maximum de pilotes le rejoigne à pied ou en vol avant 17h le dimanche.

11. SECURITE

Comme d'habitude, de suite après son atterrissage, un pilote doit replier IMMÉDIATEMENT son aile parapente. Une aile au sol non rassemblée ou non repliée signifie : **"J'AI BESOIN DE SECOURS"**

Le pointage sécurité par SMS est obligatoire :

- Le **samedi entre 15h30 et 16h30**
- Le **samedi à 20h** (ou en informant clairement les organisateurs à Lescheraines)
- Le **dimanche entre 11h30 et 12h30**
- Le **dimanche à 17h** (ou en informant clairement les organisateurs en arrivant au goal)
- Avant chaque décollage

Le numéro de téléphone pour pointer par SMS sera indiqué sur la fiche course. Le message doit contenir : le nom et prénom du pilote, le lieu précis (coordonnées GPS ou localisation précise).

Le respect du pointage SMS est indispensable pour éviter à l'organisation tout questionnement, recherche ou déclenchement de secours pour rien. Tout retard important au pointage ou pire une absence de pointage sécurité peut entraîner une pénalité importante voire une disqualification du pilote si récidive.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de respect, tout pilote qui arrête définitivement la course avant le dimanche 17h00 doit dès que possible avertir l'organisation, de vive voix auprès d'un des responsables de l'organisation, ou par SMS mais en s'assurant d'avoir un accusé de bonne réception de la part de l'organisation dans la demi-heure qui suit son envoi, ceci pour éviter toute méprise.

Tout pilote ou assistant qui voit un pilote en difficulté doit lui porter assistance si c'est possible, avertir ensuite les secours si nécessaire et prévenir après l'organisation par les moyens en sa possession. Le comité de course peut ensuite selon le contexte attribuer une compensation au niveau du classement de l'équipage pilote/assistant qui aura porté secours Rappel, si besoin est, tout déclenchement de secours se fait directement par la personne qui le juge utile (voir fiche de course)

Le règlement FFVL dédié aux compétitions de Marche et Vol s'applique en complément de ce règlement spécifique à la Trotte & Vol 2019 ([Lien vers le règlement FFVL](#)).